

## ACM: LES NOUVELLES RÈGLES APPLICABLES

Date de création : 08/10/2021  
Date de première publication : 02/11/2020  
Date de version publiée : 08/10/2021  
Date de vérification : 14/10/2021

## LES ACM ET LES ACCUEILS DE SCOUTISME AVEC HÉBERGEMENT

Un protocole sanitaire pour les ACM avec hébergement a été mis à le 13 octobre 2021. Vous pouvez retrouver ce protocole en pièce jointe de cet article.

Pour reprendre les termes de la Directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, le protocole "*reprend notamment la différenciation par niveau des mesures de protection mises en œuvre, depuis septembre 2021, dans les établissements scolaires et dans les ACM sans hébergement. Ces différents niveaux sont déclinés pour les règles de distanciation, le port du masque, le brassage des publics ainsi que pour l'organisation des activités.*

*La FAQ relative aux ACM, en date du 6 octobre 2021 précise également les conditions d'application de ce protocole. La stratégie de gestion des cas publiée le 7 septembre 2021 reste applicable aux accueils avec hébergement."*

## FICHIERS SOURCES

[FAQ ACM 6 octobre 2021](#)

[Protocole sanitaire acm sans hébergement](#)

[Stratégie de gestion des cas covid au 07 09 21](#)

[Scénarios sanitaires](#)

[Protocole ACM avec hébergement](#)